**DECLARATION DU CONGO SUR L’EPU FRANCE**

Monsieur le Président,

La délégation du Congo salue l’attachement traditionnel de la France à la protection et la promotion des droits de l’homme.

 Cet attachement qui se traduit une nouvelle fois par la mise en œuvre conséquente des recommandations acceptées lors de son précédent passage devant le groupe de travail de l’EPU.

La délégation du Congo salue l’adoption par la France d’un cadre juridique approprié sur les entreprises et les droits de l’homme.

Tout en reconnaissant ces efforts, le Congo souhaiterait faire les recommandations suivantes à la France :

1. Augmenter sa contribution de l’aide publique au développement afin d’atteindre le seuil requis de 0,7% de son PNB ;
2. Renforcer la réforme de l’éducation afin de réduire l’incidence de l’origine sociale des enfants sur leurs résultats scolaires.

Enfin, la délégation du Congo souhaite un franc succès à la France pour son EPU.

Je vous remercie.